



Pour la Cité humaine Les Droits du piéton

7, rue Major Martin
69001 LYON

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

LYON, le 15 février 2024

A l'attention de monsieur Valentin LUNGENSTRASS
Adjoint au Maire de Lyon

Objet : rue du Mail : inquiétudes levées et forte espérance pour le futur

Monsieur,

Au nom de mon Association, j'ai adressé ce mardi 13 février au Maire de Lyon un courrier concernant la piétonnisation de la rue du Mail dans le 4e Adt.

Bien sûr, j'ai exprimé une grande satisfaction quant à cette piétonnisation qui va apporter plus de sécurité et aussi plus de confort urbain aux piétons.

Cependant, j'ai émis de fortes inquiétudes quant au tapis de pavés qui vont être installés au centre de la rue du Mail piétonnisée. Il ne s'agit surtout pas de renouveler l'erreur historique commise quant au type de pavés installés dans tout le quartier Saint-Jean dans le 5e Adt.

Le jour même, vous m'avez répondu en me disant – et en joignant à votre réponse le dossier « Cœur Croix-Rousses de décembre 2023 – que les pavés qui seront installés sont « *des pavés lyonnais sciés naturellement, ce qui permettra d'allier valorisation patrimoniale et marchabilité* ».

A la lecture de votre message et après étude du dossier reçu, je peux dire que **nos inquiétudes sont levées**.

Cela me donne même une forte espérance pour les rues qui vont être piétonnisées dans un futur proche, comme par exemple la rue Joseph Serlin dans le 1er Adt qui est catastrophique :

- un trottoir côté façades très détérioré qui gêne vraiment le cheminement tranquille des piétons.
- une chaussée très abîmée, très négative pour les cyclistes et pour les usagers des bus (dont je suis quotidiennement un utilisateur du C3).

Mon Association espère donc que la qualité du projet de piétonnisation de la rue du Mail concernera aussi les autres rues prochainement piétonnisées dans le cadre du projet « Apaisement Presqu'île ».

Je vous adresse, Monsieur l'Adjoint au Maire de Lyon, mes très sincères salutations.

Pierre RAUZADA
Président

Copie pour information :

- Mme Elodie TRIAS, première adjointe au Maire du 4e Adt
- Le Progrès